Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet ICPE MAINTENANCE sur la commune principale de l'AIOT Rue des Entrepreneurs 59124 Escaudain.

La référence de votre dossier est A-2-C1BZETCEC et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 24/12/2022 à 10h40 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- sc@epicap.com (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- sc@epicap.com (pour rappel, déclarant)
- philippe.tramouille@cejconcept.fr (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration initiale

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur : Je ne connais pas le service instructeur

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

• En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Mandataire

N° SIRET 79283780900021

Organisme: CEJ CONCEPT

Nom: TRAMOUILLE

Prénom : PHILIPPE

Fonction: RESPONSABLE

Adresse électronique : philippe.tramouille@cejconcept.fr

Téléphone fixe: +(33) 374830177

Téléphone portable : +(33) 668749961

Personne morale

N° SIRET 53078105300026

Raison sociale EPICAP

Forme juridique SAS, société par actions simplifiée

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

CITE DES SIX MARIANNES

ESCAUDAIN

59124 ESCAUDAIN

Signataire

Nom: CORNET

Prénom : STEPHANE

Qualité: RESPONSABLE SERVICE MAINTENANCE

Adresse électronique : sc@epicap.com

Téléphone fixe: +(33) 327488282

Téléphone portable : +(33) 662081175

Référent

Nom: CORNET

Prénom : STEPHANE

Fonction: RESPONSABLE SERVICE MAINTENANCE

Adresse électronique : sc@epicap.com

Téléphone fixe: +(33) 327488282

Téléphone portable : +(33) 662081175

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : sc@epicap.com

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : ICPE MAINTENANCE

Description des activités :

Stockage en container verrouillé avec accès réglementé de déchets amiante inertes doublement emballés en sacs étiquetés amiante stockés en big-bags issus d'une activité de maintenance en sous-section 4. La zone d'approche comporte une balance permettant de peser les big-bags fermés. La zone de stockage comprend un bac de rétention intérieur en acier avec caillebottis et un un extincteur à poudre 6kg. Le container est disposé sur un bac de rétention extérieur en acier dimensionné suivant le guide pratique d'appui au dimensionnement des besoins en eau pour la défense extérieure contre l'incendie D9 du CNPP. Le registre inclue la déclaration de l'installation classée avec la preuve de dépôt, les arrêtés préfectoraux relatifs à l'installation, l'attestation de contrôle, le plan de stockage et le tableau de suivi des déchets, la fiche toxicologique des matériaux amiante, le plan des zones dangereuses, les fiches BSDA vierges avec sa notice, les fiches d'identification des déchets dangereux vierges, la procédure détaillée à suivre lors de l'intervention, les fiches d'autocontrôle. La pochette comprend les BSDA (Bordereaux de Suivi de Déchets Amiantés) et les FID (Fiches d'Identification des Déchets dangereux) complétés. La liste des déchets reçus, le symbole de danger amiante, l'accès réglementé, les interdictions d'apporter

du feu, de fumer et manger sont affichés à l'extérieur du container. Les notices de poste sont affichées dans la zone d'approche. L'accès au container se fera uniquement par des personnes habilitées les jours ouvrable entre 7h et 17h.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Une installation classée relevant du régime de déclaration : NON

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : NON

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse Rue des Entrepreneurs 59124 Escaudain

X:724110

Y: 7025280

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? NON

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
		Transit,	Quantité		

2718 2

regroupement ou susceptible d'être DC tri de déchet présente 0.995 t

dangereux

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? NON

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? NON

Est-il prévu un épandage ? NON

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? NON

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Déchets d'amiante libre issus des équipements de protection individuel des opérateurs et les filtres des moyens de protection collective, évacués par une entreprise spécialisée.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? NON

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : OUI

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Extincteur à poudre 6 kg, un situé en permanence dans l'espace de stockage et un placé dans le bâtiment contigu à l'installation

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? NON

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : NON

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ? **Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

MANDAT DE DELEGATION.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

PLAN DE SITUATION DU CADASTRE.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

PLAN D'ENSEMBLE.pdf





MANDAT DE DELEGATION

Je soussigné, Stéphane CORNET, responsable du service maintenance de la société EPICAP située Cité des Six Mariannes à ESCAUDAIN (59124), donne délégation à Monsieur Philippe TRAMOUILLE, responsable de la société CEJ Concept située ZI de la Fosse 13 à SAINS EN GOHELLE (62114) pour déposer le dossier de déclaration d'une installation classée pour la protection de l'environnement en mon nom.

Fait à ESCAUDAIN, le 22 décembre 2022

Pour valoir ce que de droit

Epicap

SAS au capital de 99 000 €
ZI des Six Mariannes rue des Entrepreneurs
59124 ESCAUDAIN - Email : info@epicap.com
Siret 530 781 053 00026 naf 4669C - TVA intra com. FR 955 307 810 53

Stéphane CORNET

TEL: 03 27 48 82 82 - MAIL: info@epicap.com - Site web: epicap.com SIRET: 530 781 053 00026 - SAS AU CAPITAL DE 99 000 €